



Compte rendu et Procès-verbal n° 52

Réunion du Comité de Direction : le 19/03/2019

Présidence	<i>Madame Delphine GREVISSE</i>
Secrétaire	<i>Monsieur David DOUSSET</i>
Membres titulaires	<i>Mesdames Josette FORQUIN, Fenneke HOLTHUIS, Joëlle MANGIN, Françoise MOULIN, Sandrine THIERIOT, Messieurs Francis AUBERT, Christian BISTON, Maurice BOUTIN, Philippe DIVOUX, Philippe GERMAIN, Jean-Marie HARAUX, Martial HILAIRE, Jean-Louis THIRIET.</i>
Membres suppléants	<i>Madame Elodie VINCENT, Monsieur Julien HERVE, Monsieur Philippe PARADIS</i>
Excusés	<i>Madame Céline POIRIER, Monsieur Jean-Louis MENTREL.</i>

Le dix neuf mars deux mille dix-neuf, à dix-huit heures trente, le comité de direction dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes, rue de la 36^{ème} division US – 88600 BRUYERES.

- La séance est ouverte à 18h30
- Le quorum étant atteint les délibérations peuvent valablement être soumises au vote.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu du Comité de Direction du 12/02/2019
2. Délibérations
 - 1- Rapport d'activité 2018
 - 2- Vote du compte de gestion et du compte administratif 2018
 - 3- Affectation du résultat 2018
 - 4- Vote du budget primitif 2019
3. Point sur les projets d'animations estivales 2019
4. Point sur le projet de valorisation du circuit patrimoine n°16
5. Questions diverses

Désignation du secrétaire de séance

M. David DOUSSET est désigné secrétaire de séance

1 – Approbation du compte-rendu du 12/02/2019

Le compte rendu du 12/02/2019 est approuvé sans remarque ni réserve.

DÉLIBÉRATION N° 01-19/03/2019

OBJET : Rapport d'activités 2018

Au cours de cette séance, le comité de direction s'est prononcé sur le dossier suivant :

Rapport d'activités 2018

Le Comité de direction,

Dans le cadre du projet de développement du territoire et afin d'assurer la réalisation des objectifs dans le domaine du tourisme, l'Office de Tourisme Bruyères vallons des Vosges (EPIC), est au service de l'organisation touristique territoriale.

Au sein de l'EPIC, le Comité de Direction est chargé de délibérer chaque année sur toutes les questions intéressant le fonctionnement et l'activité de l'Office de Tourisme Communautaire, et notamment sur le rapport d'activités de l'année écoulée.

A cet effet, le Directeur de l'EPIC de Tourisme Communautaire fait un rapport sur l'activité de l'Office de Tourisme Communautaire qui est soumis au Comité de Direction par le Président puis au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Bruyères Vallons des Vosges.

Vu l'article 11 des Statuts de l'EPIC de Tourisme Communautaire ;

Vu l'article R 133-13 du code du tourisme ;

CONSIDÉRANT que le rapport d'activités a pour objet de dresser le bilan de l'activité de l'EPIC de Tourisme Communautaire et d'apporter une information à l'ensemble des élus membres siégeant au sein du Comité de Direction ;

CONSIDÉRANT que ce document pourra également être utilisé pour présenter l'activité de l'Office de Tourisme Communautaire à d'autres partenaires et acteurs locaux ;

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité,

Le rapport d'activités 2018 de l'Office de Tourisme tel qu'annexé à la présente délibération

Le rapport d'activité sera présenté au Conseil Communautaire le 11 avril 2019.

Il pourra ensuite être envoyé aux communes et associations en version synthétique afin de présenter les actions de l'Office de Tourisme.

OBJET : Compte de gestion 2018 et bilan 2018

Au cours de cette séance, le comité de direction s'est prononcé sur le dossier suivant :

Compte de gestion 2018 et bilan 2018

Il est présenté au vote du Comité de Direction afin de clôturer l'exercice budgétaire 2018.

La présidente précise que le Compte de Gestion doit être conforme au Compte Administratif. Ce second document budgétaire synthétise les opérations comptables passées par le Directeur de l'EPIC en 2018. Il souligne, par ailleurs, que le Compte Administratif ne peut être voté tant que le Compte de Gestion n'a pas été approuvé.

Pour l'exercice 2018, le compte de gestion fait apparaître les résultats suivants :

- Résultats de l'exercice 2018 du Compte de Gestion du Trésorier Principal sont arrêtés au 31 décembre 2018 comme suit :
 - Résultat d'exploitation 2018 : **9 189,09 €**
 - Résultat d'investissement 2018 : **8 334,05 €**

- Reprise des résultats de l'exercice N-1
 - Excédent d'exploitation reporté : **16 269,92 €**
 - Déficit d'investissement reporté : **- 6 494,59 €**

- Résultats de clôture du Compte de Gestion du Trésorier Principal sont arrêtés au 31 décembre 2018 comme suit :
 - Résultat de clôture d'exploitation 2018 : **25 459,01 €**
 - Résultat de clôture d'investissement 2018 : **1 839,46 €**

DEPENSES		2 018
	SECTION D'EXPLOITATION	réalisé
011	Charges à caractères générales	52 093,83
012	Charges de personnel et frais assimilés	98 232,46
042	Opération d'ordre d'amortissement	2 527,00
65	Formation	839,80
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
	Total dépenses exploitation 2018	153 693,09
D002	Déficit d'exploitation N-1 reporté	0,00
		153 693,09

RECETTES		2 018
	SECTION D'EXPLOITATION	réalisé
13	Atténuations de charges	0,00
70	Vente de prod. fabriqués, presta. de services	24 504,57
74	Subventions d'exploitations	116 905,00
75	Autres produits de gestion courante	20 101,59
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	1 371,02
	Total recettes exploitation 2018	162 882,18
R002	Excédent d'exploitation N-1 reporté	16 269,92
		179 152,10

DEPENSES			RECETTES		
2 018			2 018		
	SECTION INVESTISSEMENT	réalisé		SECTION INVESTISSEMENT	réalisé
16	Remboursement d'emprunt	0,00	106	Affectation de résultat (1068)	15 182,59
20	Immobilisations incorporelles	7 758,00	13	Subvention d'investissement	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 617,54	16	Emprunts et dettes assimilés	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	28	Amortissements des Immobilisations	2 527,00
	Total dépenses investissement 2018	9 375,54	021	Virement de la section d'exploitation	0,00
D001	Déficit d'investissement N-1 reporté	6 494,59		Total recettes investissement 2018	17 709,59
		15 870,13	R001	Excédent d'investissement N-1 reporté	0,00
					17 709,59

Au 31 décembre 2018, le bilan de l'Office de Tourisme s'établit comme suit :

ACTIF NET				PASSIF	
	Brut	Amortis.	Net		
Immobilisations incorporelles	12 750,00 €	1 800,00 €	10 950,00 €	Réserves	17 389,90 €
Immobilisations corporelles	6 639,55 €	2 039,11 €	4 600,44 €	Report à nouveau	16 269,92 €
Immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Résultat de l'exercice	9 189,09 €
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	19 389,55 €	3 839,11 €	15 550,44 €	TOTAL FONDS PROPRES	42 848,91€
Créances				PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00 €
Disponibilités			60 201,53 €	Dettes financières à long terme	0,00 €
TOTAL ACTIF CIRCULANT			60 201,53 €	Dettes à court terme	2 213,66 €
Compte de régularisation			0,00 €	TOTAL DETTES	2 213,66 €
TOTAL ACTIF			75 751,97 €	Compte de régularisation	30 689,40 €
				TOTAL PASSIF	75 751,97€

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

D'approuver les comptes de gestion 2018

D'approuver le bilan 2018 de l'Office de Tourisme.

OBJET : Compte administratif 2017 et affectation du résultat

Au cours de cette séance, le comité de direction s'est prononcé sur le dossier suivant :

Approbation du compte administratif 2018 et affectation du résultat 2018.

Le comité de direction,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

- 1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018,
- 2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Le Directeur présente le compte administratif qui fait apparaître les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT	REALISE
Recettes de fonctionnement	162 882,18 €
Dépenses de fonctionnement	153 693,09 €
Dépenses à réaliser	0,00 €
Recettes à réaliser	0,00 €
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2018	9 189,09 €
Résultat de fonctionnement N-1	16 269,92 €
RESULTAT A AFFECTER	25 459,01 €
INVESTISSEMENT	
Recettes d'investissement	17 709,59 €
Dépenses d'investissement	9 375,54 €
Dépenses à réaliser	1 828,80 €
Recettes à réaliser	0,00 €
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2018	6 505,25 €
Résultat d'investissement N-1	-6 494,59 €
RESULTAT A REPORTER	10,66 €

Le Directeur propose l'affectation du résultat comme suit :

AFFECTATION au R1068	0,00 €
Report à nouveau de fonctionnement R002	25 459,01 €
Report solde d'exécution investissement R001	1 839,46 €

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,
D'approuver le compte administratif 2018
D'approuver l'affectation du résultat 2018

DÉLIBÉRATION N° 04-19/03/2019

OBJET : Approbation du budget primitif 2019

Au cours de cette séance, le comité de direction s'est prononcé sur le dossier suivant :

VOTE DU BUDGET PRIMITIF EPIC 2019

Vu l'article L133-7 du code du tourisme concernant les recettes admises au budget de l'Office de Tourisme.

Mme Delphine GREVISSE, présidente du Comité de Direction, propose au vote le budget primitif 2019 qui fait apparaître les équilibres suivants :

DEPENSES		2 019
	SECTION D'EXPLOITATION	BP + DM
011	Charges à caractères générales	72 654,11
012	Charges de personnel et frais assimilés	107 680,00
042	Opération d'ordre d'amortissement	5 624,90
65	Formation	1 400,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	100,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
	Total dépenses exploitation	187 459,01
D002	Déficit d'exploitation N-1 reporté	0,00
		187 459,01

RECETTES		2 019
	SECTION D'EXPLOITATION	BP + DM
13	Atténuations de charges	0,00
70	Vente de prod. fabriqués, presta. de services	21 500,00
74	Subventions d'exploitations	118 000,00
75	Autres produits de gestion courante	21 000,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	1 500,00
	Total recettes exploitation	162 000,00
R002	Excédent d'exploitation N-1 reporté	25 459,01
		187 459,01

	SECTION INVESTISSEMENT	BP+DM
16	Remboursement d'emprunt	0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 021,32
21	Immobilisations corporelles	5 443,04
020	Dépenses imprévues	0,00
	Total dépenses investissement	7 464,36
D001	Déficit d'investissement N-1 reporté	0,00
		7 464,36

	SECTION INVESTISSEMENT	BP+DM
106	Affectation de résultat (1068)	0,00
13	Subvention d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00
28	Amortissements des Immobilisations	5 624,90
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
	Total recettes investissement	5 624,90
R001	Excédent d'investissement N-1 reporté	1 839,46
		7 464,36

Après en avoir délibéré le Comité de direction, à l'unanimité :

Approuve le budget primitif 2019 de l'EPIC Office de Tourisme

Un point de situation budgétaire pourra être présenté au mois de septembre 2019.

3 – Point sur les animations 2019

ANIMATIONS HIVER 2019 :

Les animations prévues lors des vacances d'hiver ont permis d'augmenter la fréquentation de l'OT de 50%.

Les animations ont rencontré un succès surtout sur les deux premières semaines de vacances (notre zone). Les parisiens, en congés les deux dernières semaines, cherchent en priorité la neige. Pour l'année prochaine, il sera sans doute nécessaire de concentrer nos actions sur notre zone de vacances scolaires.

ANIMATIONS ESTIVALES 2019 :

Nouveautés envisagées :

- Descente de la Vologne en Canoë au départ de Docelles (en partenariat avec le club GESN)
- Atelier Cuisine Sauvage – Le Millepertuis Grandvillers
- Découverte de la Pisciculture DALLEU – Faucompierre
- Papeterie PDV – Laval sur Vologne (en attente de réponse)
- GAEC du Champ Robin - Destord
- Visite sensorielle - Bruyères

Autres propositions émises par le Comité de Direction :

- Ferme BIO Cheniménil
- Boulangerie
- Marché nocturne au centre de Bruyères (pour 2020)
- Adapter les visites pour le public néerlandais

Non renouvelées :

- Atelier de Lithophanie – Cheniménil
- Petits fruits et tabouret – Lépanges-sur-Vologne
- Bergerie de l'Orée du bois – Bruyères
- Potier Mouton à 5 pâtes - Docelles

4 – Point sur le projet de valorisation du circuit patrimoine N°16

Rappel : 15 points d'information le long du circuit patrimoine n°16

Ce circuit est dédié aux VTC, VTT et VAE.

Il est également possible de la pratiquer à pied malgré la distance : 25 km.

Aujourd'hui, aucune information ne nous est fournie lorsqu'on pratique ce parcours.

Rappel : Une demande de subvention a été déposée auprès du Gal du Pays de la Déodatie pour un montant global de **15 044,50 € HT** :

Détails

Fourniture plaque dibond : 500 €

Panneau de départ : 180 €

Poteaux bois : 1680 €

Scellement des poteaux : 390 €

Réalisation et impression du dépliant : 332 €

Traduction en deux langues étrangères : 1000 €

Frais de personnel : 10712,50 €

Frais fixes annuels : 250 €

Les prochaines étapes :

1 - Soutenance du projet devant le comité de programmation le **28 mars 2019**.

2 - Repérage exact des points d'implantation des différents panneaux.

En limitant autant que possible les installations sur domaine privé.

Ceux-ci ont déjà été repérés, il faut préciser leur implantation au regard de(s) :

- la couverture internet sur ces points.

- propriétaires (public ou privés) et conventionnement avec ceux-ci.

3 - Finalisation et validation des textes et photos

4 - Maquettage et impression visuel

5 - Maquettage et impression plaquette

6 – pose des supports.

3 – QUESTIONS DIVERSES

- Il y a encore des créneaux disponibles pour la découverte des VAE à l'OT les 29 et 30 mars prochain.

- M. Biston informe d'une réunion publique sur l'avenir de la ligne de train Epinal/Saint-Dié le vendredi 29 mars à 20h au Relais de la Cité.

L'ordre du jour étant épuisé,

La Présidente déclare la séance levée à 20h00.

Le 21 mars 2019

Le secrétaire de séance
Le Directeur,
David DOUSSET



Pour l'Office de Tourisme – EPIC
La Présidente
Delphine GREVISSE

